

Le 5 mai 2017

[Traduction]

Impôt foncier

M. Higgs : Eh bien, c'est aujourd'hui la dernière journée de la session avant l'automne. « Enfin, je veux partager quelques conseils que j'espère que vous trouverez aussi utile qu'ils l'ont été pour moi : »

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Higgs : « travailler fort, être discipliné et prendre la responsabilité pour tout ce que vous faites. J'ai trouvé que lorsque j'ai suivi ces trois principes, j'ai toujours été fier de mes actions. »

Selon ce que le premier ministre écrit dans ses lettres de mandat, il n'a pas été très fier de ses actions au cours des deux dernières années et demie. Par contre, il a bien des raisons d'avoir honte, et le scandale des évaluations foncières est la plus récente. Le premier ministre croit-il qu'il a pris la responsabilité de ses actions? Est-il fier de lui-même et de ses actions à cet égard? Écoutons ce que le premier ministre a à dire. Est-il fier de ses actions liées au scandale des évaluations foncières? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises, ici, à la Chambre, nous comprenons, en tant que gouvernement provincial, qu'il y a de très sérieux problèmes en ce qui a trait au système d'évaluation foncière, compte tenu du fait que des milliers d'erreurs ont été commises chaque année depuis 2011. Chaque erreur a un impact sur les gens du Nouveau-Brunswick, et c'est pour cette raison que nous prenons les mesures déjà énumérées.

Nous allons faire en sorte que les gens puissent faire une demande de révision jusqu'au 1^{er} août ; alors, nous avons repoussé la date limite pour ce qui est de ce processus. Nous avons aussi très clairement dit aux gens du Nouveau-Brunswick que, s'il y a une erreur en ce qui concerne leur évaluation foncière, ils peuvent la signaler à n'importe quel moment ; il n'y a pas de date limite à cet égard.

De plus, nous avons demandé à l'ancien juge Robertson de mener un examen approfondi et exhaustif pour déterminer ce qui s'est passé chaque année depuis 2011. Nous avons aussi pris l'engagement d'avoir un organisme indépendant du gouvernement provincial qui fera les évaluations foncières à l'avenir.



[Traduction]

M. Higgs : Voici d'autres propos du premier ministre : Il est très important, Steve, de noter que ni moi ni le Cabinet n'étions au courant de la situation ; nous n'avons pas participé à la prise de décision.

Le premier ministre reconnaît-il les propos en question? Ceux-ci donnent-ils l'impression que quiconque au sein du Cabinet de M. Gallant prend la responsabilité de ses actions? Y a-t-il de quoi être fier? J'aimerais bien que le premier ministre défende ses propos à la lumière de la preuve qui est au vu et au su de tous. Le premier était au courant, son Cabinet était au courant, et le ministre responsable était certainement au courant. Pourquoi le ministre de Services Nouveau-Brunswick n'a-t-il pas remis sa démission? S'il démissionne de son poste au Cabinet, démissionnera-t-il aussi de son siège de député de Saint John Harbour? Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas démissionné?

L'hon. M. Gallant : Nous sommes conscients et nous savons que le processus d'évaluations, lequel est entaché de problèmes, cause de sérieux ennuis. En raison des milliers d'erreurs qui ont été commises chaque année depuis 2011, les gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas été servis comme le processus devrait permettre de le faire. Chacune de ces erreurs a causé soit des inconvénients, soit de la confusion, soit, dans certains cas, des difficultés financières à une personne du Nouveau-Brunswick. Nous en sommes conscients. Voilà pourquoi nous prenons une mesure audacieuse.

Nous avons demandé à l'ancien juge Robertson de mener un examen qui sera à la fois indépendant et exhaustif. Grâce à ses constatations, nous découvrirons ce qui se passe depuis 2011 et cause toutes les erreurs en question. Nous serons en mesure de mettre sur pied un organisme indépendant du gouvernement provincial qui s'occupera des évaluations foncières dans l'avenir, ce qui réglera les problèmes une fois pour toutes.

M. Higgs : Je vais poursuivre avec les citations :

Nous ne sommes pas intervenus pour annuler la décision d'aller de l'avant. [Traduction.]

Voilà d'autres propos tenus par le premier ministre lors de l'une de ses conférences de presse organisées pour limiter les dégâts. Les conférences de presse sont enregistrées et circulent dans les médias sociaux à la vue de tous, tout comme la note de service qui nous indique :

Un examen documentaire a récemment été présenté au premier ministre [...] Il a immédiatement demandé à notre directeur général, Gordon Gilman, d'accélérer les efforts de modernisation. [Traduction.]

— du programme.



S'il ne s'agit pas d'une intervention, comment le premier ministre appelle-t-il cela? Bien entendu, je ne m'attends pas à recevoir une réponse directe. Je n'ai aucune raison de m'y attendre. C'est dommage que le premier ministre ne soit pas venu dans le haut de la ville hier avec moi afin de voir comment apporter une réponse franche, honnête et claire comme celle que j'ai donnée à la question sur le GNL. Monsieur le premier ministre, au cas où vous ne l'auriez pas entendu, la réponse était qu'il n'y avait eu aucune intervention. Le premier ministre convient-il qu'il est intervenu relativement à la mise en oeuvre accélérée du système d'évaluation? Merci.

L'hon. M. Gallant : Comme nous l'avons dit, nous sommes conscients que le processus d'évaluation foncière est entaché de problèmes. Voilà pourquoi nous prenons une mesure audacieuse afin de régler les problèmes une fois pour toutes. Selon moi, le chef de l'opposition devrait donner à l'ancien juge Robertson le temps qu'il mérite et qu'il a demandé pour mener son examen indépendant et exhaustif de ce qui s'est passé chaque année depuis 2011 et qui a causé des milliers d'erreurs.

Encore une fois, chacune de ces erreurs touche une personne du Nouveau-Brunswick et, dans certains cas, une famille du Nouveau-Brunswick. Celles-ci se trouvent dans un état de confusion, cela leur cause peut-être des inconvénients et, dans certains cas, elles éprouvent des difficultés financières. Nous en sommes conscients, et c'est pourquoi nous devons régler les problèmes une fois pour toutes. En demandant à l'ancien juge Robertson de mener l'examen, nous serons en mesure de régler les problèmes et d'améliorer le processus une fois pour toutes.

[Original]

Emplois étudiants

M^{me} Dubé : Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, le gouvernement libéral a fait des changements énormes dans la gestion du programme pour les étudiants, du programme d'été, que nous connaissons tous sous le nom de SEED. Depuis lors, c'est le chaos. Le gouvernement a alors voulu faire quelques autres modifications, et c'est encore le chaos. Nous sommes tous bombardés d'appels de la part d'étudiants qui n'ont pas reçu leur billet pour un emploi. Des organismes sans but lucratif — là encore, spécialement dans les collectivités rurales — ne peuvent pas avoir accès à des étudiants. Ma question au ministre est la suivante : Quels changements a-t-il faits pour précisément redonner aux collectivités rurales une meilleure possibilité d'avoir des étudiants, parce que, sincèrement, cela ne se passe pas?

L'hon. M. Arseneault : Il y a un an que j'attends qu'une question me soit posée ; je suis donc très content. C'est ironique d'avoir cette question sur le programme SEED, qui est très important pour nos étudiants. Je dois dire que le gouvernement Gallant a mis l'accent sur les étudiants pour s'assurer qu'ils peuvent acquérir l'expérience dont ils ont besoin dans les domaines d'études où ils sont inscrits. Ce n'est pas un programme pour employeurs ; c'est un programme pour les étudiants.



Je n'oublie pas que, lorsque les Conservateurs gouvernaient, il y avait la manipulation, si je puis le dire ainsi, des étudiants. Les parlementaires embauchaient même des étudiants dans leur bureau politique.

C'est avec l'ensemble de la population que nous avons décidé d'enlever la politique du système du programme étudiant, et c'est exactement ce que nous avons fait.

La semaine dernière ou celle d'avant, le député de Fredericton-York a mentionné qu'il voulait retourner dans le vieux système, où on pourrait encore faire de la petite politique. Non, cela ne va pas arriver.

M^{me} Dubé : Ma question est justement pour les étudiants. L'accent est sur les étudiants. Nous vous disons que les étudiants des milieux ruraux ne peuvent pas avoir accès à du travail. Certains étudiants ayant un diplôme sont obligés d'aller dans des milieux urbains, voire dans une autre région, pour avoir accès à de l'emploi. Par conséquent, ils doivent se payer un appartement et déboursier divers autres frais.

Ma question au ministre est très simple. Les parlementaires des deux côtés de la Chambre s'entendent pour dire que nos étudiants sont importants et que nous devons leur donner la meilleure qualité de travail possible pour en faire une belle expérience et pour qu'ils soient prêts, mais faut-il encore qu'il y ait un accès réel.

Le ministre est-il d'accord pour dire que le système n'est encore pas parfait? Est-il encore prêt à aider les étudiants, afin que, dès cet été, ils puissent être au travail à acquérir de l'expérience?

[Traduction]

L'hon. M. Arseneault : Je ne pense pas. L'Alliance étudiante a validé et approuvé le programme, et la FEECUM a indiqué qu'elle l'approuvait. Je me rangerai volontiers de leur côté avant de me ranger du côté de la députée. Cette année, comme l'année dernière, plus d'étudiants travailleront dans la province qu'au cours des 10 dernières années. Non seulement nous avons 1 600 étudiants qui ont reçu un billet d'emploi pour travailler où ils veulent, n'importe où, dans la province, mais nous avons aussi obtenu plus de 275 postes dans les musées, les bibliothèques et les centres d'information touristique de la province. Voilà ce que le gouvernement Gallant a accompli. Nous avons protégé les emplois pour les étudiants.

De plus, le gouvernement Trudeau investit dans plus de 3 000 emplois d'été pour les étudiants ici même au Nouveau-Brunswick. Si quelqu'un se porte à la défense des étudiants de la province, je pense que c'est bel et bien le gouvernement actuel.

[Original]

M^{me} Dubé : Les parlementaires des deux côtés de la Chambre ont travaillé avec les étudiants, et nous nous entendons pour dire que nos étudiants sont importants.



Le message que j'apporte au ministre est celui des étudiants. Les organismes qui représentent les étudiants ont dit : Nous allons donner une chance au programme. Ils savaient que des changements allaient être faits et ils ont contribué et même été présents lorsque la pige s'est faite. Toutefois, je vous dis que, même après cela, il y a encore des problèmes.

Les étudiants des milieux ruraux ne peuvent pas avoir accès à un emploi. Les organismes sans but lucratif des milieux ruraux veulent en embaucher, car ils en ont besoin pour fonctionner. Toutefois, ils n'y ont pas accès.

Dans nos bureaux, nous sommes bombardés de questions de la part d'étudiants et d'employeurs. Ils sont prêts à travailler ensemble, mais, définitivement, le lien n'est pas fait. De plus, il y en a d'autres qui doivent déménager ailleurs seulement pour travailler.

Ce que nous disons, c'est bravo à tous les parlementaires qui veulent faire de leur mieux, mais nous vous disons...

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Arseneault : C'est évident que les parlementaires d'en face avaient la main dans le sac lorsqu'ils étaient au pouvoir et qu'ils faisaient de la politique partisane avec les emplois d'été pour étudiants. Comme je l'ai dit plus tôt, le député de la région de York a indiqué dans une page d'opinions qu'il voulait que la politique ait de nouveau une place dans le programme d'été pour les étudiants. Cela ne se produira pas sous le régime du gouvernement actuel. L'accent est sur les étudiants.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Arseneault : La députée veut parler des organismes sans but lucratif. L'année dernière, plus de 76 % des étudiants travaillaient dans le secteur sans but lucratif. Je vais le répéter : 6 500 étudiants ont fait une demande d'emploi d'été. Nous avons envoyé 1 600 billets. Plus de 275 autres emplois sont offerts dans des musées, des bibliothèques et des centres d'information touristique, et il y a 3 000 emplois d'été. Si un étudiant veut travailler, il aura amplement d'occasions de le faire, sans compter les plus de 3 400 emplois annoncés par l'intermédiaire d'EmploisNB. J'ai parcouru la liste des emplois offerts dans la circonscription de la députée. Elle ne m'a pas encore répondu.



Appels d'offres

M. Jeff Carr : Nous y voilà, encore. Seulement deux jours après avoir appris qu'une firme québécoise construira l'Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont, nous voyons de nouveau le premier ministre trahir encore une fois les gens du Nouveau-Brunswick en autorisant notre entreprise de la Couronne à acheter en dehors de la province les poteaux électriques d'Énergie NB. C'est honteux. C'est honteux. Il s'agit des mêmes personnes qui se sont portées à la défense d'Énergie NB quand Shawn Graham a essayé de la vendre parce que nous voulions garder notre entreprise de la Couronne ici. Les gens de la province en ont ras le bol des piètres qualités de chef dont fait preuve le premier ministre.

Quand le contrat pour l'achat de chasse-neige avait été octroyé à une entreprise du Québec, le premier ministre est intervenu de son cabinet et a changé le contrat. Interviendra-t-il aujourd'hui pour protéger les gens du Nouveau-Brunswick, les poteaux électriques et Marwood et pour garder la fabrication des poteaux ici même au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fraser : Le député d'en face parle d'ériger des murs autour de notre province, comme l'a fait M. Trump aux États-Unis. Notre gouvernement est là pour faire tomber de tels murs. Notre province est axée sur les exportations. Les entreprises du Nouveau-Brunswick font des affaires partout dans le monde. Si nous commençons à ériger des murs à nos frontières, comme le député d'en face veut que nous le fassions, cela nuira beaucoup aux entreprises et aux entrepreneurs du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'aux gens qui travaillent dans ces entreprises.

Notre gouvernement s'est engagé à faire tout son possible pour permettre aux entreprises du Nouveau-Brunswick de se développer et de prospérer pour que nous puissions faire croître notre économie et continuer à investir dans nos priorités, telles que l'infrastructure. Nous connaissons la position du chef de l'opposition, l'ancien ministre des Finances, à cet égard. Il a dit qu'il réduirait les investissements dans l'infrastructure. En fait, lorsqu'il était ministre des Finances sous l'ancien gouvernement, il a sabré le budget du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Il a congédié des ingénieurs et a mis à pied des travailleurs de première ligne. Voilà pourquoi nous sommes dans la situation actuelle, mais nous y remédions.

M. Jeff Carr : Le ministre a oublié de mentionner une chose. En ce moment, le premier ministre vend le Nouveau-Brunswick petit à petit. Il le fait de manière détournée. Il essaie de réparer le gâchis que Shawn Graham n'a pas réussi à réparer. C'est ce qu'il fait aujourd'hui. S'il ne veut pas se ranger du côté de tout le monde à l'Assemblée législative et de tous les gens du Nouveau-Brunswick et se porter à la défense de ceux-ci et des ressources qui se trouvent ici même dans la province...

Quand Marwood envoie un poteau à Énergie NB, celui-ci provient de nos terres de la Couronne où les droits de coupe les plus élevés sont payés à la province. Tout cela va disparaître. Les hommes et les femmes qui vont dans la forêt pour couper les poteaux perdront maintenant leur emploi. C'est honteux.



Je veux lire au premier ministre un court extrait de son discours du trône de 2014. On peut y lire :

Un nouveau filtre économique aidera à guider les décisions du gouvernement dans tous les ministères. Les politiques ne seront plus mises en oeuvre sans demander d'abord : Quelles répercussions la décision aura-t-elle sur les emplois au Nouveau-Brunswick?

Eh bien, quelles répercussions la décision en question aura-t-elle sur les emplois au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fraser : Le député d'en face voudrait peut-être examiner les années où les gens d'en face étaient au pouvoir pendant le mandat de leur chef à titre de ministre des Finances. D'importants contrats ont été octroyés — à SNC-Lavalin, une entreprise du Québec, pour le pont Princess Margaret, et à une entreprise du Québec pour l'hôpital de Campbellton — pendant le mandat du chef de l'opposition à titre de ministre des Finances. Il faut regarder les faits.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Fraser : En 2012-2013, sous le gouvernement précédent, le pourcentage de contrats octroyés à des entreprises de l'extérieur du Nouveau-Brunswick à la suite d'un appel d'offres s'élevait à 16 %. En 2016-2017, grâce à notre premier ministre, aux gens de ce côté-ci de la Chambre, à notre gouvernement, le pourcentage de contrats octroyés à des entreprises de l'extérieur du Nouveau-Brunswick s'élevait à 1 %. Les gens d'en face n'ont aucune leçon à donner.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Jeff Carr : Le gouvernement actuel est dirigé par un inventeur, et non par un chef. Voilà une chose qui est certaine. Une vérification des faits entourant de telles déclarations s'impose peut-être.

À l'heure actuelle, les gens du Nouveau-Brunswick comprennent très clairement, plus que jamais auparavant, que le Nouveau-Brunswick a besoin d'un chef, d'un premier ministre, qui est fort de son expérience. Nous ne pouvons plus élire un premier ministre qui n'est pas prêt à diriger. Le premier ministre actuel a besoin de petites roues pour l'aider à sillonner la province parce qu'il n'a pas élevé de famille dans la province et parce qu'il n'a pas négocié de marchés importants pour le Nouveau-Brunswick, comme l'a fait le chef de ce côté-ci de la Chambre.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.



M. Jeff Carr : Voilà un chef qui est prêt à obtenir des résultats pour le Nouveau-Brunswick et à protéger les gens ici, au Nouveau-Brunswick.

Je demande aujourd'hui au premier ministre d'aller dans la rotonde et de dire aux médias et aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il est prêt à se porter à leur défense et à continuer d'acheter les poteaux qui proviennent de nos terres de la Couronne.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Au pays, l'économie du Nouveau-Brunswick est la plus axée sur l'exportation. Pourquoi? C'est parce que nous représentons relativement un petit marché ; nous devons donc exporter vers de plus grands marchés. C'est aussi parce que nous avons au Nouveau-Brunswick des entreprises qui peuvent être concurrentielles dans le monde entier. Nous contribuerons en investissant dans l'infrastructure et dans notre population au moyen de l'éducation et du développement des compétences. Nous investirons dans l'innovation et nous veillerons à ce que les capitaux soient accessibles. Nous réduirons aussi les impôts des petites entreprises pour renforcer leur compétitivité.

Toutefois, je demande au chef de l'opposition de clarifier quelque chose pour nous aujourd'hui et pour les gens du Nouveau-Brunswick : Croit-il aux discussions de l'ère Trump et à la rhétorique qu'utilisent des personnes comme M. Trump lorsqu'il est question de commerce? Le chef de l'opposition ne croit-il pas au libre-échange? Les gens de l'opposition préconisent certainement la construction de murs et de barrières. Si nous agissons de cette manière, l'économie du Nouveau-Brunswick souffrira. Quelle est la position du chef de l'opposition sur le libre-échange?

Qualité de l'eau

M. B. Macdonald : Eh bien, c'est la période des questions ; c'est donc nous qui posons les questions. En raison de la motion de clôture présentée par le gouvernement, il semble que nous n'aurons pas l'occasion de prendre la parole à l'Assemblée législative de nouveau avant six mois. Je suis certain que le premier ministre préfère la chaleur d'une plage de Shediac à la pression qu'il ressent ici pendant la période des questions. Malgré les efforts du gouvernement actuel, des rapports, publiés pas plus tard que cette semaine, indiquent que des eaux usées brutes se déversent encore dans la baie de Shediac. Le gouvernement actuel peut-il au moins nous promettre, avant que nous suspendions les travaux pour l'été, qu'il n'y aura plus d'aménagement à Shediac avant que la source de la pollution soit trouvée et que des mesures soient prises à cet égard? Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Comme vous le savez, notre gouvernement d'action a pris des mesures et continuera à le faire pour s'assurer qu'il n'y aura plus de pollution dans la baie de Shediac.



Vous savez, nous sommes en train d'étudier la question à savoir quelles sont les sources de pollution. Prochainement, j'aurai l'occasion d'annoncer des mesures immédiates pour solutionner la question. Nous voulons avoir, dès maintenant, des solutions à court terme ; avec les études, nous pourrions en arriver à des solutions à plus long terme.

Comme vous le savez, nous avons également annoncé au public, le mois dernier, de nouveaux systèmes de classification des eaux et de communications. Encore une fois, notre gouvernement prend les devants ; il prend des mesures. C'est ce qui n'avait jamais été fait jusqu'à maintenant. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui n'hésite pas à aller de l'avant et à foncer, et ce, dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. B. Macdonald : La première règle du gouvernement Gallant est de nier l'existence d'un problème. Nous avons vu le ministre prendre la parole à un certain nombre d'occasions pour nier qu'un problème existait et apprendre plus tard que le problème existait vraiment. Les rapports sont clairs : des eaux usées sont déversées dans la baie de Shediac. On peut mettre en place le système de classification des eaux que l'on veut, mais on ne résoudra pas le problème si on ne le trouve pas.

Quand le ministre cessera-t-il de nier le problème et la participation du gouvernement et veillera-t-il à ce que le problème dans la baie de Shediac soit réglé une fois pour toutes?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Vous savez, en ce qui a trait à la source possible de contamination à laquelle fait référence le député d'en face, j'ai été avisé le 24 avril qu'il y avait peut-être une source de pollution. Mon ministère était sur place dans les 24 heures qui ont suivi, en train d'analyser la question, et nous poursuivons ces analyses. Les premières analyses démontrent qu'il n'y avait pas de pollution à cet endroit, mais nous continuons à superviser la situation.

Donc, encore une fois, nous prenons nos responsabilités. Cela dit, je suis fier que, le mois dernier, nous ayons annoncé un nouveau système de classification des eaux digne de ce nom pour remplacer celui mis en place par les Conservateurs, qui était plus que problématique. Nous allons également avoir un nouveau système de communications digne de ce nom pour communiquer avec les gens. Ce ne sera pas un système problématique comme celui qu'avaient mis en place les Conservateurs. Oui, notre gouvernement prend des mesures, et je suis fier de celles-ci.

[Traduction]

M. B. Madonald : Il ne fait aucun doute que la qualité de l'eau à la plage Parlee est liée à l'aménagement. Nous l'avons constaté. Le ministre nous assurerait-il au moins que le moratoire sur l'aménagement demeurera en place jusqu'à ce que le problème soit trouvé et nous



assurera-t-il vraiment que le ministre de la Santé ne prendra pas les six prochains mois de silence législatif pour faire avancer son projet, soit l'aménagement de son terrain de camping? Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Encore une fois, je constate que le député d'en face ne semble pas connaître le dossier. Je ne vois pas comment nous pourrions maintenir en place un moratoire qui n'a jamais existé.

Cela étant dit, par rapport à tout ce que j'ai dit, j'entends le chef de l'opposition répondre que nous devons prendre nos responsabilités et qu'il est fier de le faire. À l'époque, dans les évaluations foncières, 35 000 erreurs avaient été commises sur 160 000 évaluations, ce qui représentait un taux d'échec de 22 %. Je ne vois donc pas où le chef de l'opposition prend ses responsabilités et peut en être fier. Lorsque le même chef de l'opposition, qui était ministre des Finances à l'époque de ces erreurs, parle du système d'évaluation foncière d'alors comme d'un bon système équitable — alors que son taux d'échec était de 22 % —, allez-vous me dire qu'il prend ses responsabilités? Non.

Nous n'avons aucune leçon à recevoir des parlementaires du côté de l'opposition. Je suis fier que notre gouvernement prenne ses responsabilités.

[Traduction]

Programme d'action du gouvernement

M. Higgs : Nous respecterons nos promesses en faisant des promesses que nous pouvons respecter. Vous souvenez-vous de ces paroles du premier ministre? Il y a eu la promesse à propos des biens des personnes âgées, la promesse de 5 000 emplois, la promesse de 10 000 emplois, la promesse de la tarification du carbone sans incidence sur les recettes, la promesse à propos des garderies, la promesse à propos du crédit d'impôt pour les personnes qui soignent d'autres personnes et la promesse à propos de l'approvisionnement. Savez-vous ce qu'ont en commun toutes ces promesses? Elles ont toutes été brisées. Chacune d'entre elles a été brisée. Ce sont des promesses faites par le premier ministre, des promesses qu'il a brisées. Laissons le premier ministre prendre la responsabilité de telles actions.

Le premier ministre fera-t-il honneur à ses actions en prenant la parole afin de présenter ses excuses pour toutes les promesses brisées? Merci.

L'hon. M. Gallant : Sans vouloir vous offenser, nous n'avons pas de leçon à apprendre du chef de l'opposition. Lorsqu'il était ministre des Finances, il a promis d'équilibrer les comptes en quatre années. Il a promis qu'il le ferait sans réduire les services et sans augmenter les taxes et impôts. Il a augmenté les taxes et impôts — une des plus grandes augmentations depuis des décennies. Il a réduit les services en éducation et en soins de santé et il a été loin d'équilibrer le



budget. Il n'a même pas pu atteindre ses cibles en matière de réduction du déficit. En même temps qu'il agissait ainsi, qu'il essayait, j'en suis certain, d'y parvenir, il ne s'est pas rendu compte que, en réalité, l'économie de notre province diminuait et se rétractait.

Nous sommes fiers d'avoir investi plus dans l'éducation que tout autre gouvernement dans l'histoire de notre province, et davantage dans les soins de santé, tout en faisant croître l'économie.

M. Higgs : Qu'avons-nous vu de la part du gouvernement actuel? Nous avons vu des dépenses records.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Higgs : Nous avons vu des taxes et impôts records. Où en sommes-nous actuellement? Nous en sommes à 800 millions de dollars par année en nouvelles taxes et en nouveaux impôts. Où en sommes-nous actuellement au chapitre des nouvelles dépenses? Nous en sommes à 900 millions de dollars. Nous avons vu le gouvernement actuel faire un abus sans précédent de l'argent des contribuables. Comment appelle-t-il cela? Il appelle cela de l'investissement. Qu'obtenons-nous en retour? Quelles améliorations voyons-nous dans chaque catégorie? Nous améliorons-nous en éducation? Nous améliorons-nous en soins de santé? Avons-nous plus d'emplois? Aucun des éléments que je viens de mentionner ne peut faire l'objet d'un suivi pour indiquer que nous progressons. Nous continuons d'entendre de beaux discours. Nous continuons d'entendre des propos visant à donner une interprétation favorable de la situation. Les gens du côté du gouvernement actuel sont les seules personnes à se féliciter. Ils sont les seuls.

À l'heure actuelle, nous voyons une compagnie locale perdre du travail, notre propre travail, ici même dans notre province. Quand le gouvernement actuel prendra-t-il la défense du Nouveau-Brunswick? Quand cela se produira-t-il? Un peu d'honnêteté est nécessaire. Quand cela se produira-t-il?

L'hon. M. Gallant : Le député dit qu'il s'agit de nouvelles dépenses. Il s'agit d'investissements dans l'éducation et dans les soins de santé. Nous comprenons que, parfois, il faut un peu de temps pour obtenir les rendements des investissements dans l'éducation, mais je vous garantis que chaque dollar que nous y investissons favorisera notre économie et la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick. Parfois, notre démarche proactive pour aider les familles et les collectivités à être en santé peut aussi prendre du temps.

Investir dans la promotion de l'égalité des femmes, investir dans la réduction de la pauvreté et le retrait des gens du cycle de la pauvreté, investir dans le soutien des personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance, investir dans l'amélioration de l'accès aux soins primaires et de courte durée et investir dans les mesures qui favoriseront le mieux-être dans la



province, tout cela peut aussi prendre du temps avant d'avoir des résultats. Toutefois, il s'agit des bons investissements. En même temps, nous avons aussi réduit le déficit de moitié et nous avons fait croître l'économie année après année.

M. Higgs : Encore une fois, les seules personnes qui se félicitent sont les gens du gouvernement eux-mêmes.

Nous entendons le premier ministre parler incessamment d'investissements. Je le répète : les investissements produisent des rendements. Surtout si l'on jette l'argent des contribuables un peu partout comme si de rien n'était. Vous essayez de soutirer plus d'argent des contribuables en créant des factures d'impôt foncier frauduleuses et en disant d'attendre pour voir si cela fonctionne. Il ne fait aucun doute que les dépenses n'ont jamais été si élevées. N'importe qui peut imposer et dépenser, mais cela ne réglera pas la situation de la province. Écoutez les fabricants. Écoutez la FCEI. Écoutez toutes les personnes qui essaient d'embaucher des gens. Est-ce plus facile pour eux? Non, ce n'est pas plus facile. Ce n'est pas plus facile parce que le gouvernement actuel empire la situation.

Savez-vous quel est le premier pas? Le premier pas est d'avouer les erreurs, puis les assumer et en prendre la responsabilité. Il ne s'agit pas d'en parler, mais d'agir. Nous avons tenté d'y arriver à la Chambre au cours des deux dernières semaines. Le premier ministre prendra-t-il enfin la responsabilité de ses actions aujourd'hui et prendra-t-il la parole pour rendre des comptes?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : L'Assemblée législative est le lieu pour débattre, et il ne fait aucun doute que, lorsque nous débattons l'avenir de la province, il y a une séparation nette entre les deux partis politiques — le gouvernement et l'opposition. Nous ne sommes pas d'accord avec l'ancien ministre des Finances, l'actuel chef de l'opposition, pour dire que l'on peut atteindre la prospérité au moyen de réductions. Nous ne sommes pas d'accord pour dire que nous devrions procéder à des réductions en éducation et en soins de santé pour équilibrer les comptes plus rapidement.

Nous croyons que nous devrions être des gestionnaires financiers prudents, et c'est ce que nous faisons en réduisant le déficit de moitié. En même temps, nous connaissons l'importance d'investir davantage et de manière stratégique dans l'éducation et les soins de santé. Nous ne nous félicitons pas nous-mêmes. Nous disons humblement que nous travaillons avec les gens du Nouveau-Brunswick et que nous les félicitons d'avoir fait croître l'économie de 2,3 % en 2015 et encore de 1,4 % en 2016. C'est bien mieux que lorsqu'elle se rétractait sous le chef de l'opposition.

